

# No de résolution ou annotation

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **RÉGIE INCENDIE DES MONTS**

Assemblée régulière du 2 juillet 2020

2020-07-48	Adoption de l'ordre du jour
2020-07-49	Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 4 juin 2020
2020-07-50	Comptes à recevoir
2020-07-51	Comptes à payer
2020-07-52	Annulation de factures
2020-07-53	Achat d'un bateau zodiac usagé – Surplus non affecté
2020-07-54	Autorisation d'emprunt temporaire – Règlement d'emprunt 107 concernant un emprunt et me
dépense de 1 ∮92 640\$ pour l'acquisition de terrains dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle ca	
2020-07-55	Vente de radios usagées
2020-07-56	Demande d'expertise médicale – Employé 0302
2020-07-57	Signature de la lettre d'entente 2020-04 – Ajustement de taux horaires
2020-07-58	Nomination – Chef de district par intérim – Laurent Pichon
2020-07-59	Période de questions d'ordre général



No de résolution ou annotation

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Le 6 juillet 2020

À une séance régulière du Conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, tenue à huis clos par vidéoconférence compte tenu de l'arrêté ministériel en vigueur en raison de la crise du la COVID-19, le 2 juillet 2020 à quatorze heures (14h00), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents :

Messieurs Denis Chalifoux, président, Richard Forget, vice-président, Sébastien Lajoie, directeur et secrétaire-trésorier, Carl De Montigny, Michel Bazinet, et madame Anne Guylaine Legault, membres.

Étaient également présents : monsieur Daniel Charette, membre substitut et Gabrielle Labonté, secrétaire

Ouverture de la séance

Adoption de l'ordre du jour

**CONSIDÉRANT QUE** 

les membres du conseil d'administration ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance de l'assemblée;

**CONSIDÉRANT QUE** 

les membres de l'assemblée ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé

et résolu à l'unanimité

QUE le conseil d'administration de la Régie Incendie des Monts accepte l'ordre

du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 4 juin 2020

CONSIDÉRANT QUE

le directeur a remis une copie de ce procès-verbal au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquent il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le procèsverbal de l'assemblée du 4 juin 2020.

ADOPTÉE

Comptes à recevoir

Il est proposé

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve les comptes à recevoir au 23 juin 2020.

2020-07-48

2020-07-49

2020-07-50

ormules Municipales No 5614-A-PS (FLA 781)



No de résolution ou annotation

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

## **ADOPTÉE**

#### 2020-07-51

# Comptes à payer

Il est proposé

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve les comptes à payer au 23 juin 2020, au montant de 143 509.03\$.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

## **ADOPTÉE**

## 2020-07-52

## Annulation de factures

#### CONSIDÉRANT QUE

plusieurs factures sont impayées et étaient en processus de recouvrement auprès de l'agence de recouvrement et services d'enquêtes Oligny & Thibodeau,

# CONSIDÉRANT QU'

il y a lieu d'annuler des factures en souffrance et de les inscrire dans le poste comptable « 02-190-00-985 créances douteuses ou irrecevables » ;

Date de la facture	Numéro de facture	Fournisseur	Description	Montant
2019-05-14	2018-000032	Denise Côté	Incendie de véhicule	1 000,00\$
2018-10-04	2018-000072	Antonio Berry	3e déclenchement inutile - alarme incendie	100,00\$
2018-10-04	2018-000074	Ronald Desparois	Déversement	237,69\$
2018-10-04	2018-000075	Mathieu Taillefer	Incendie de véhicule	901,00\$
2019-02-18	2019-000015	Steve Chartrand	Protection incendie  - Pinces de désincarcération	775,00\$

Total 3 013.69\$

# Il est proposé

et résolu à l'unanimité des membres présents :

- QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise l'annulation des factures détaillées ci-haut, pour un montant total de 3 013.69\$.
- QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.



No de résolution

2020-07-53

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

## **ADOPTÉE**

Achat d'un bateau zodiac usagé - Surplus non affecté

#### CONSIDÉRANT

le grand territoire de la Régie et la taille de ses plans d'eau ;

#### CONSIDÉRANT

les besoins futurs de la Régie en sauvetage nautique ;

# **CONSIDÉRANT**

le coût élevé pour l'achat d'un bateau zodiac neuf ;

#### **CONSIDÉRANT QUE**

la Régie désire faire l'acquisition d'un bateau zodiac usagé par l'entremise de « Encan  $\mathsf{GIQ}$  » ;

Description	Montant (plus taxes applicables)
Achat direct	15 000\$
Frais d'encan (2.5%)	375\$
Frais d'administration	65\$
TOTAL	15 440\$

Il est proposé

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise :

- l'inspection du bateau zodiac afin de s'assurer qu'il satisfait aux exigences avant de procéder à l'achat final;
- autorise l'achat d'un bateau zodiac, par l'entremise de « Encan GIQ », au montant de 15 440\$, plus taxes applicables, qui sera financé par le surplus non affecté;
- autorise le directeur et secrétaire-trésorier, M. Sébastien Lajoie, à signer tout document pour et au nom de la Régie incendie de Monts afin de donner suite à la présente;

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

## ADOPTÉE

Autorisation d'emprunt temporaire – Règlement d'emprunt 107 concernant un emprunt et une dépense de 1 092 640\$ pour l'acquisition de terrains dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle caserne

#### **CONSIDÉRANT QUE**

le conseil d'administration a adopté le règlement d'emprunt 107 décrétant une dépense et un emprunt de 1 092 640\$ pour l'acquisition de terrains dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle caserne, par la résolution 2020-06-47 lors de la séance du 4 juin 2020 ;

2020-07-54

Formules Municipales No 5614-A-PS (FLA 781)



# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

## **CONSIDÉRANT QUE**

le dossier du règlement d'emprunt 107 a été transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du territoire (MAMH) pour approbation ;

#### CONSIDÉRANT QU'

il faut faire un emprunt temporaire pour procéder à l'achat des terrains et que le dossier doit être transmis au MAMH afin de compléter l'emprunt ;

Il est proposé

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise :

- d'emprunter temporairement à la Caisse Desjardins de Sainte-Agathedes-Monts une somme n'excédant pas celle prévue au règlement 107, décrétant une dépense et un emprunt de 1 092 640\$ pour l'acquisition de terrains et pour les travaux de préparation dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle caserne;
- de rembourser cet emprunt temporaire lors de l'obtention définitive de l'emprunt;
- de débourser en partie et graduellement les montants en fonction de l'avancement des travaux;
- le président, M. Denis Chalifoux et le directeur et secrétaire-trésorier, M. Sébastien Lajoie, à signer tout document pour et au nom de la Régie incendie de Monts afin de donner suite à la présente.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

#### **ADOPTÉE**

#### 2020-07-55

## Vente de radios usagées

# **CONSIDÉRANT QUE**

la Régie a changé son système de communications radios en 2018, conformément aux demandes de la centrale 9-1-1 de Mont-Tremblant, pour migrer vers un système NEXGE;

## CONSIDÉRANT QUE

la Régie souhaite disposer de 48 radios usagées ;

Modèle	Quantité	Valeur
Motorola XPR 3500	8	100\$ /radio
Motorola XPR 6550	4	40 \$ /radio
Motorola XPR 7500	15	40 \$ /radio
Kenwood TK 2170	6	40 \$ /radio
Kenwood TK 2302	15	40 \$ /radio

Il est proposé

et résolu à l'unanimité des membres présents :



No de résolution

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise la vente de 48 radios usagées en tout ou en partie, conformément aux montants indiqués dans le tableau ci-haut.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

#### **ADOPTÉE**

## Demande d'expertise médicale – Employé 0302

## **CONSIDÉRANT QUE**

l'employé 0302 est en arrêt de travail depuis plusieurs mois ;

## **CONSIDÉRANT QUE**

la Régie désire demander à un médecin expert d'examiner l'employé 0302 afin d'obtenir ses conclusions;

Il est proposé

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise le directeur, Sébastien Lajoie, à demander à un médecin expert d'examiner l'employé 0302 afin d'obtenir ses conclusions.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

## **ADOPTÉE**

# Signature de la lettre d'entente 2020-04 – Ajustement de taux horaires

#### CONSIDÉRANT QUE

l'article 2.03 de la convention collective prévoit qu'aucune entente particulière relative à des conditions de travail différentes de celles prévues dans la convention collective et portant sur des articles contenus dans celle-ci n'est valide à moins qu'elle soit entérinée conjointement par écrit par le Syndicat et la Régie ;

# **CONSIDÉRANT QUE**

suite à la hausse du taux général du salaire minimum, la Régie doit appliquer les normes du travail et ajuster, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> mai 2020, les salaires pour les activités « Activité représentative ou sociale » et « Garde interne » du grade « Pompier apprenti » ;

Il est proposé

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise la signature de la lettre d'entente 2020-04, concernant l'ajustement, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> mai 2020, des salaires pour les activités « Activité représentative ou sociale » et « Garde interne » du grade « Pompier apprenti » ;

2020-07-56

2020-07-57

ormules Municipales No 5614-A-PS (FLA 781)



No de résolution

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

#### **ADOPTÉE**

## 2020-07-58

## Nomination - Chef de district par intérim - Laurent Pichon

## CONSIDÉRANT QU'

il y a lieu de remplacer le chef de district de la caserne 25 en raison d'un congé parental;

#### CONSIDÉRANT QU'

il est nécessaire de nommer un chef de district par intérim pour la caserne 25 pour la période du 22 juin au 13 septembre 2020;

#### CONSIDÉRANT

la recommandation du directeur;

Il est proposé

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, sur la recommandation du directeur, nomme monsieur Laurent Pichon à titre de chef de district par intérim de la caserne 25, du 22 juin au 13 septembre 2020.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

#### **ADOPTÉE**

## Période de questions d'ordre général

# 2020-07-59

# Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé et résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 14h45.

Denis Chalifoux, président

Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier